

**Fonds d'affectation spéciale des Nations unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**

# **Appel à propositions 2023**

# Formulaire de concept de projet

Veuillez consulter le document de l'appel à propositions et la liste de contrôle de l’éligibilité et exigences obligatoires (annexe 1) avant de remplir ce formulaire via le système de candidature en ligne.

**I. Profil de l'organisation**

|  |
| --- |
| **Informations sur l'organisation**  |
| Nom de l'organisation\* |  |
| Adresse  |  | Ville |  |
| État ou province |  | Pays ou territoire |  |
| Adresse e-mail |  | Confirmer adresse e-mail |  |
| Numéro de téléphone(y compris l'indicatif de pays) |  | Site web |

\*N'utilisez pas d'acronymes. Dans le cas où plusieurs organisations se portent candidates, n'indiquez que le nom de l'organisation qui sera responsable de la gestion du projet et des obligations contractuelles (l'organisation principale). Il sera possible d'indiquer ultérieurement les noms des partenaires de mise en œuvre.

|  |
| --- |
| **Contacts de l'organisation**  |
| Indiquez les noms et les informations clés d'au moins deux personnes de contact de votre organisation. L'une d'entre elles doit être une personne légalement habilitée [représentant légal] à signer des documents au nom de l'organisation. Indiquez des adresses électroniques qui resteront actives pendant au moins un an, car toutes les informations relatives à la mise à jour de votre candidature seront envoyées par e-mail. |
| **Contact principal** | **Contact secondaire** |
| Prénom |  | Prénom |  |
| Nom de famille |  | Nom de famille |  |
| Titre du poste |  | Titre du poste |  |
| Adresse e-mail |  | Adresse e-mail |  |

|  |
| --- |
| **Détails de l'organisation** |
| *Fournissez les informations et joignez les documents justificatifs qui nous permettront d'évaluer la mission, le profil et la composition de votre organisation.* |
| **Type d'organisation de la société civile (sélectionnez une option)** |
|  Défense des droits des femmes \* Droits des jeunes et des filles Défense des droits humains Humanitaire Personne en situation de handicap (OPH) |  Personnes LGBTIQ+ Développement Religieuse  Autre (précisez)  |

\* Pour être considéré comme une "organisation de défense des droits des femmes", l’organisation candidate doit démontrer que son travail principal se situe dans le domaine des droits des femmes, de l'égalité des genres, de l'élimination de la violence à l’égard des femmes et/ou des filles, ou de la violence sexuelle et sexiste. Les énoncés officiels de la mission et de la vision de l'organisation doivent refléter son engagement en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles.

|  |
| --- |
| **Données sur les organisations de défense des droits des femmes :** Les énoncés officiels de la mission et de la vision de l'organisation doivent refléter son engagement à poursuivre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Fournir des preuves sous forme de règlements, d'articles d'association, de statuts, de constitution et d'organigrammes qui permettent au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de s'assurer que l'organisation est une organisation de défense des droits des femmes. |
|  Faites glisser vos fichiers pour les télécharger OU rechercher des fichiers  |

|  |
| --- |
| **Type d'organisation (sélectionnez une option)**  |
|  Communautaire  Locale / sub-national Nationale |  Régionale  Internationale\* Réseau/Coalition |

\* Les ONG internationales doivent sélectionner "Internationale", y compris les branches nationales ou les bureaux de pays d’une organisation internationale.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le travail de votre organisation est-il principalement axé sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles (VFF) ?** | [ ]  Oui [ ]  Non |

|  |
| --- |
| **Insérez la déclaration de mission et/ou de vision de votre organisation telle qu'elle figure dans son acte constitutif ou statut.** Traduisez-les si nécessaire. (100 mots maximum)  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation est-elle gouvernée et dirigée par des femmes\* ?**  | [ ]  Oui [ ]  Non |
|  Faites glisser vos fichiers pour les télécharger OU rechercher des fichiers  |

 \*Pour être considérée comme "dirigée par des femmes", l'organisation doit démontrer qu'elle est gouvernée et dirigée par des femmes. Pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations unies, il faut prouver qu'au moins 61 % des postes de direction aux différents niveaux décisionnels de l'organisation (direction, haute direction et conseil d'administration) sont occupés par des femmes. Veuillez joindre des preuves à cet effet (une liste de tous les membres du personnel et du conseil d'administration, avec indication du genre et de la fonction).

|  |
| --- |
| **Quel est le pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans votre organisation ?** (par exemple, présidente, directrice exécutive, membres du conseil d'administration, cadres supérieurs, etc. |
| [ ]  0 à 20 pour cent | [ ]  41 à 50 pour cent | [ ]  61 à 80 pour cent |
| [ ]  21 à 40 pour cent | [ ]  51 à 60 pour cent | [ ]  81 à 100 pour cent |

\* Veuillez indiquer la meilleure approximation possible. Il doit s'agir de femmes occupant des postes de direction à différents niveaux décisionnels de l'organisation (direction, cadres supérieurs et conseil d'administration) et non de l'ensemble du personnel féminin.

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation est-elle dirigée par et pour les femmes et les filles marginalisées qu'elle soutient en priorité (c'est-à-dire dirigée par ses membres)\*** ? | [ ]  Oui [ ]  Non |
| Si OUI, veuillez sélectionner le groupe de femmes et filles marginalisées (sélectionner une réponse) |
| [ ]  Femmes / filles survivantes de violences[ ]  Femmes/filles vivant avec le VIH et le sida [ ]  Lesbiennes, bisexuelles, transgenres, queers ou personnes en questionnement et intersexes[ ]  Femmes/filles réfugiées et/ou déplacées à l'intérieur du pays (PDI) [ ]  Femmes/filles autochtones[ ]  Femmes/filles en situation de handicap[ ]  Femmes/filles appartenant à des groupes ethniques minoritaires | [ ]  Femmes/filles victimes de discrimination raciale et/ou d'injustice [ ]  Travailleuses du sexe qui se définissent comme telles[ ]  Femmes/filles appartenant aux groupes à plus faible revenu[ ]  Femmes/filles migrantes[ ]  Défenseuses des droits humains et de l’égalité de genre[ ]  Autre catégorie (décrivez en 10 mots maximum) |
| Si OUI, veuillez expliquer : comment votre organisation est-elle dirigée par et pour le groupe de personnes qu'elle soutient (par exemple, dirigée par les groupes cibles) ? (200 mots maximum) |
|  |

Pour être considérée comme une "organisation dirigée par ses membres", l'organisation doit démontrer qu'elle est dirigée par des membres du groupe qu'elle représente et/ou qu'elle fixe des priorités fondées sur les expériences vécues par ses membres et sur une bonne compréhension de leurs besoins. Par exemple, les organisations de personnes handicapées, les organisations de femmes autochtones, les associations de lesbiennes, bisexuelles et transgenre (LBT), les organisations dirigées par des survivantes, les organisations dirigées et/ou axées sur les réfugiés ou déplacées internes, et les organisations dirigées par des filles ou centrées sur les filles. Pour être considérée comme une "organisation dirigée par ses groupes cibles", l'organisation doit être représentative, ce qui signifie que le groupe cible doit être/représenter une majorité du personnel, du conseil d'administration et des bénévoles à tous les niveaux de l'organisation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation a-t-elle déjà reçu des fonds du Fonds d'affectation spéciale des Nations unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ?** | [ ]  Non [ ]  Oui Année(s) Montant (en dollars US)  |

|  |
| --- |
| **Liste de vos principaux bailleurs** (60 mots maximum)  |
|  |

|  |
| --- |
| **Capacité de l'organisation** |
| **En quelle année votre organisation a-t-elle été légalement créée ?**  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation est-elle officiellement enregistrée ou dispose-t-elle d’une base légale ou d’un mandat en tant qu’organisation ?**  | [ ]  Oui [ ]  Non |

\* Le demandeur principal doit être **officiellement enregistré ou disposer d’une base légale ou d’un mandat** en tant qu’organisation. Si le demandeur principal n’est pas légalement enregistré dans le pays de mise en œuvre, il doit soumettre un document d’enregistrement légal d’au moins un de ses partenaires de mise en œuvre qui est enregistré dans le pays de mise en œuvre (en plus de son propre statut légal/document d’enregistrement).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dépenses annuelles de l’organisation (en dollars des** **États-Unis) \*** | 2020  | 2021  | 2022 |
| **Estimation des ressources consacrées aux programmes visant à mettre fin à la violence à l’égard des femmes (en dollars des États-Unis)**  | 2020  | 2021  | 2022 |

\* Les informations doivent être fournies en dollars des États-Unis et non en monnaie locale. Elles doivent correspondre aux états financiers soumis en tant que pièces jointes obligatoires et pouvoir être vérifiées par rapport à ceux-ci. Les informations doivent être fournies en dollars américains et non en monnaie locale. Entrez le montant sans point, virgule, symbole ou espace. Veuillez arrondir au dollar le plus proche.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Votre organisation dispose-t-elle d’états financiers certifiés pour les trois dernières années fiscales ?**Veuillez également joindre les trois derniers états financiers certifiés. | 2020[ ]  Oui [ ]  NonFaites glisser vos fichiers pour les télécharger OU rechercher des fichiers  | 2021[ ]  Oui [ ]  NonFaites glisser vos fichiers pour les télécharger OU rechercher des fichiers  | 2022[ ]  Oui [ ]  NonFaites glisser vos fichiers pour les télécharger OU rechercher des fichiers  |

\* Un **état financier certifié** est un **rapport financier** qui a été examiné, approuvé et signé par la personne autorisée à signer les documents financiers de l'organisation. Il peut s'agir d'une personne de l'organisation ou d'une société extérieure, autorisée à signer en tant que responsable désigné(e) de l'organisation.

|  |
| --- |
| **Expertise technique et expérience dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles** (750 mots maximum)1. Expliquez l'histoire et l'expérience de votre organisation en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles. Énumérez et donnez des exemples du ou des projets les plus importants que vous avez mis en œuvre pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et/ou des filles.
2. Veuillez fournir des informations sur votre expérience et votre expertise spécifiques en matière de lutte contre la **violence *à l'égard des femmes et des filles les plus marginalisées*** (fenêtre de financement générale) et/ou des ***femmes et des filles touchées par les crises*** (fenêtre de financement spéciale), en fonction de la fenêtre de financement à laquelle vous postulez.
3. Précisez le nombre de personnes disposant d'une expertise technique en matière de violence contre les femmes et les filles et expliquez leur rôle au sein de l'organisation.
 |
|  |

|  |
| --- |
| Fournissez le CV d'au moins un membre du personnel ayant une expertise technique et une expérience dans le domaine de violence contre les femmes et les filles. Veuillez également partager l'organigramme de votre organisation et la liste des projets de violence contre les femmes et les filles mis en œuvre par votre organisation.  |
|  Faites glisser vos fichiers pour les télécharger OU rechercher des fichiers  |

|  |
| --- |
| **Capacité organisationnelle en matière de gestion de projet et de gestion financière** (750 mots maximum)1. Décrivez l'expertise et l'expérience dont dispose votre organisation en matière de (1) gestion de projet ; (2) collecte de données, suivi et évaluation ; et (3) gestion financière et comptabilité.
2. Comment vous assurerez-vous que votre organisation a la capacité de respecter les normes de qualité en matière de gestion de projet ? Si vous avez identifié des lacunes, expliquez comment vous comptez renforcer votre capacité organisationnelle.
3. Comment les stratégies proposées, les activités de projet et le budget décrits dans cette demande de subvention contribueront-ils à renforcer la capacité organisationnelle et la résilience de votre organisation ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies peut communiquer à d'autres donateurs le profil de votre organisation et les informations contenues dans votre concept de projet.** L'objectif de ce partage d'informations est d'accroître la visibilité et de collecter des fonds pour le travail important réalisé dans le monde entier par les organisations qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Veuillez indiquer si votre organisation consent à ce que ces informations soient partagées. |
| [ ]  Oui, je consens à ce que les informations fournies soient communiquées à d'autres bailleurs.  |
| [ ]  Non, je ne consens pas à ce que les informations fournies soient communiquées à d'autres bailleurs. |

**II. Profil du projet**

|  |
| --- |
| **Aperçu du projet** |

*Cette section contient des informations de base sur votre projet.*

|  |
| --- |
| **Le Fonds d'affectation spéciale des Nations unies lance un appel à propositions dans les domaines suivants. Veuillez indiquer la catégorie dans laquelle s'inscrit votre demande :** (sélectionnez une catégorie) |
| * Cette proposition répond à la ***fenêtre de financement générale*** sur la lutte contre la violence à l'égard des *femmes et des filles marginalisées et de celles qui subissent des formes croisées de discrimination*.
 |
| * Cette proposition répond à la ***fenêtre de financement spéciale*** sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles affectées par des crises.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays et/ou territoire(s) de mise en œuvre**  |  |

\*Vous devez sélectionner au minimum un et au maximum dix pays et/ou territoires figurant sur la liste des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE).

|  |  |
| --- | --- |
| **Indiquer le ou les état(s), la ou les province(s) ou le ou les district(s) où le projet sera mis en œuvre** (100 mots maximum). |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet**  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée du projet**  | 4 ans |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date de début du projet\*** (jour/mois/année) : | --/--/---- | **Date de fin du projet** (jour/mois/année) | --/--/---- |

\*La date de début estimée ne peut être antérieure au 1er août 2024 (01/08/2024).

|  |  |
| --- | --- |
| **Budget total du projet** (en dollars des États-Unis) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisation principale**\* |  |

\*En cas d'octroi d'une subvention, le candidat (organisation principale) sera responsable de la gestion des fonds qui lui seront confiés et devra s'assurer que ses partenaires de mise en œuvre comprennent et respectent les exigences et les obligations liées à la gestion d'une subvention du Fonds d'affectation spéciale des Nations unies.

|  |
| --- |
| **Partenaires de mise en œuvre\*** (50 mots maximum)Veuillez énumérer tous les partenaires de mise en œuvre du projet, en commençant par l'organisation candidate [ajoutez une ligne pour chaque partenaire de mise en œuvre en cliquant sur "ajouter plus", avec un maximum de 4 organisations, en plus d'ONU Femmes]. |
|  |

\* L'organisation candidate (dont les coordonnées sont fournies dans la proposition) peut travailler avec des partenaires de mise en œuvre afin de compléter son expertise et sa capacité de sensibilisation et de renforcer les capacités des organisations de base de défense des droits des femmes. L’organisation principale peut s'associer à un maximum de quatre partenaires de mise en œuvre qui peuvent recevoir une partie du financement.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le projet doit-il être enregistré ou approuvé par le gouvernement ?**  | [ ] Oui [ ]  NonSi oui, indiquez le délai estimé en mois  |

Veuillez noter que cette information n'est demandée que pour estimer une date réaliste de début du projet et n'a aucune incidence sur le processus de sélection.

|  |
| --- |
| **Formes de violence** |
| **Forme(s) et manifestation(s)\* de la violence à l'égard des femmes et des filles abordées par le projet** (vous pouvez en choisir quatre au maximum)Veillez à ce que votre sélection de formes de violence corresponde clairement à l'objectif du projet.  |
| [ ]  **Violence dans la famille*** Violence exercée par le partenaire intime
* Violence non liée au partenaire intime
* Violence à l'encontre des filles (violence liée à l'exploitation ; violence non liée au partenaire intime)
* Pratiques néfastes
* *Mariage précoce*
* *Mariage forcé*
* *Sélection prénatale en fonction du sexe du fœtus*
* *Infanticide féminin*
* *Les mutilations génitales féminines/l’excision*
* *Violence liée à la dot*
* *Les « crimes d'honneur »*
* *Maltraitance des veuves*
* Violence à l’égard des travailleuses domestiques
* Autre (précisez)
 | [ ]  **Violence dans la communauté** * Féminicide
* Violence sexuelle commises par des non-partenaires (viols/agressions sexuelles)
* Harcèlement sexuel et violence dans les espaces/institutions publics
* *La violence à l'école*
* *Violence sur le lieu de travail*
* *La violence dans les espaces publics*
* *Violence facilitée par la technologie et violence en ligne*
* *Autre (précisez)*
* Traite des femmes et des jeunes filles
* Autre (précisez)
 | [ ]  **Violence à l’égard des femmes perpétrée ou tolérée par l’État*** Violence à l’égard des détenues
* Stérilisation/ grossesse/ avortement forcés
* Violence sexuelle liées aux conflits
* Violence sexuelle et sexiste dans les situations de crise (pendant et au lendemain d'un conflit, ou à la suite d'une catastrophe naturelle, etc.)
* Violence sexuelle et sexiste dans les camps de réfugiés/personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI)
* Exploitation et abus sexuels
* Autre (précisez)
 |

**\*Les formes et les manifestations** de la violence à l'égard des femmes dans divers contextes sont alignées sur l' « Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général » [(](http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm#more)http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm#more). Voir pages 37-47 pour les définitions.

|  |
| --- |
| **Bénéficiaires et partenaires** |
| **Bénéficiaires et partenaires principales (femmes et filles) :** Sélectionnez jusqu'à QUATRE (et au moins un) groupes de femmes et/ou de filles ciblés par votre projet en tant que détenteurs de droits, bénéficiaires et/ou agents de changement. Votre concept de projet doit explicitement indiquer comment vous répondrez aux besoins de chaque groupe spécifique que vous avez sélectionné et expliquer comment ils bénéficieront de votre projet. Les candidatures se concentrant sur des groupes sélectionnés et expliquant clairement comment le projet s'engagera spécifiquement auprès de ces groupes sont préférées aux candidatures essayant de cibler un trop grand nombre de groupes. Lorsque des personnes appartiennent à plus d'une catégorie (ont des identités multiples), vous devez également expliquer ces intersections entre les groupes dans la section relative au concept du projet.  |
| [ ]  Femmes / filles survivantes de violences[ ]  Femmes/filles vivant avec le VIH et le sida [ ]  Lesbiennes, bisexuelles, transgenres, queers ou personnes en questionnement et intersexes[ ]  Femmes/filles réfugiées et/ou déplacées à l'intérieur du pays (PDI) [ ]  Femmes/filles autochtones[ ]  Femmes/filles en situation de handicap | [ ]  Femmes/filles appartenant à des groupes ethniques minoritaires[ ]  Femmes/filles victimes de discrimination raciale et/ou d'injustice [ ]  Travailleuses du sexe qui se définissent comme telles[ ]  Femmes/filles appartenant aux groupes à plus faible revenu[ ]  Femmes/filles migrantes | [ ]  Défenseuses des droits humains et de l’égalité de genre[ ]  Autre catégorie 1 (décrivez en 10 mots maximum)[ ]  Autre catégorie 2 (décrivez en 10 mots maximum) |
| **Tranches d'âge des principales bénéficiaires et partenaires (femmes et filles) :** Sélectionnez les groupes d'âge des principales bénéficiaires et partenaires que votre projet vise à cibler. Vous devez sélectionner au moins UNE catégorie et vous pouvez sélectionner toutes celles qui s'appliquent au projet. Veuillez noter que la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant définit les "enfants" comme des personnes âgées de moins de 18 ans. Si votre projet prévoit de travailler avec des personnes de moins de 18 ans, la proposition doit décrire les considérations éthiques et de sécurité à prendre en compte et les protocoles que votre organisation mettra en place (par exemple, dans la section Protocoles éthiques et de sécurité). Vous devrez également présenter une stratégie spécifique pour travailler avec des jeunes filles, car il s'agit d'une catégorie d'âge et une catégorie de genre qui se recoupent. De même, si vous travaillez avec des femmes âgées, veuillez expliquer comment leurs besoins spécifiques seront pris en compte. |
| [ ]  0-9 ans[ ]  10-14 ans[ ]  15-17 ans | [ ]  18-19 ans[ ]  20-50 ans[ ]  51-59 ans | [ ]  60-64 ans[ ]  65 ans et plus |
| **Estimation du nombre de bénéficiaires principales :** |  |

|  |
| --- |
| **Bénéficiaires et partenaires secondaires (tous genres confondus) :** Sélectionnez jusqu'à QUATRE (et au moins un) groupes de personnes ciblées par votre projet en tant que bénéficiaires secondaires et/ou partenaires clés, tels que les agents du changement, les responsables, les parties prenantes clés ou les participants au projet. Si vous travaillez avec plus de quatre de ces groupes, veuillez sélectionner les quatre que vous considérez comme les plus importants pour votre approche stratégique. |
| [ ]  Défenseurs et militants des droits humains et de l’égalité des genres [ ]  Membres et dirigeants d’organisations d’inspiration religieuse[ ]  Chefs et/ou acteurs traditionnels (guérisseurs, etc.)[ ]  Professionnels de santé (médecins, infirmiers, agents de santé, etc.)[ ]  Hommes et/ou garçons (en général, par exemple en tant qu'agents du changement)[ ]  Membres/dirigeants d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales[ ]  Membres/dirigeants de la communauté et/ou d'organisations/groupes communautaires | [ ]  Membres/dirigeants de groupes de jeunes[ ]  Professionnels des médias (journalistes, par exemple)[ ]  Professionnels de l'éducation (enseignants/éducateurs)[ ]  Élèves (primaire, secondaire ou tertiaire)[ ]  Police (forces de l’ordre, enquêteurs, policiers en uniforme, par exemple)[ ]  Autres personnels en uniforme (par exemple, militaires, agents de maintien de la paix, etc.)[ ]  Personnel judiciaire et juridique (juges, procureurs, avocats, etc.)[ ]  Fonctionnaires/responsables des administrations publiques (par exemple, conseillers de district, décideurs politiques, etc.) | [ ]  Parlementaires[ ]  Secteur privé/chefs d’entreprise/employés[ ]  Travailleurs sociaux/ assistants sociaux / de l'aide humanitaire[ ]  Membres de la famille (par exemple, les parents, les maris, les belles-mères)[ ]  Bénévoles de la communauté (par exemple, mobilisateurs communautaires)[ ]  Autre catégorie 1 (décrivez en 10 mots maximum)[ ]  Autre catégorie 2 (décrivez en 10 mots maximum) |
| **Estimation du nombre de bénéficiaires secondaires :** |  |

|  |
| --- |
| **Description du projet** |

*Cette section contient le résumé de votre projet ainsi que des liens pertinents vers les domaines de résultats stratégiques et thématiques du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies.*

|  |
| --- |
| **Niveau principal d'intervention du projet proposé** (sélectionner une réponse) |
| [ ]  Communautaire | [ ]  Local | [ ]  Infranational (c'est-à-dire province, État) | [ ]  National |
| [ ]  Régional | [ ]  Transrégional |  |  |

|  |
| --- |
| **Principaux contextes d’intervention du projet proposé** (sélectionner toutes les réponses possibles) |
| [ ]  Contexte urbain | [ ] [ ]  Contexte périurbain | [ ]  [ ]  Camp de réfugiés ou de personnes déplacées |
| [ ]  [ ] Contexte rural | [ ]  [ ] Autre (à décrire) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Le projet proposé sera-t-il mis en œuvre dans un contexte de crise ?** | [ ]  Oui [ ]  Non |
| Si OUI, veuillez décrire la crise et la manière dont elle affecte les femmes et les filles ciblées par le projet (150 mots). |
|  |

|  |
| --- |
| **Domaines de résultats stratégiques du Fonds d’affectation spéciale des Nations unies :** Sélectionnez-en jusqu'à QUATRE (et au moins un) domaines de résultats qui représentent le mieux les résultats clés que le projet vise à atteindre. S'ils obtiennent une subvention, les candidats devront rendre compte de ces résultats une fois par an. |
| **1. Amélioration de l’accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, spécialisés, sûrs et adaptés**[ ]  ***Amélioration de l’accès des survivantes et des femmes et des filles exposées à un risque de violence à des services de soutien spécialisés,*** [ ] ***sûrs et adaptés*** (Ex.: refuges, services d’assistance téléphonique, soutien psychosocial, etc.)[ ]  ***Amélioration de la fourniture de services essentiels*** aux survivantes et aux femmes et aux filles exposées à un risque de violence ([ ] Ex.: par l’intermédiaire des services sociaux et des services de santé, d’aide sociale, de justice)[ ] [ ]  ***Les cas de violence signalés par les femmes et les filles font l'objet d'un signalement, d'un traitement*** et/ou d'un aiguillage, d'une enquête et/ou de poursuites plus efficaces.[ ]  ***Amélioration de l’accès des survivantes à la justice en cas de violence*** ([ ] Ex.: grâce à de l’aide juridique, un soutien pour accéder aux tribunaux, à des évolutions institutionnelles visant à améliorer la procédure judiciaire)[ ]  ***Amélioration de l’accès à l’information, aux biens et/ou aux ressources*** en vue de prévenir la violence contre les femmes et les filles (VCFF) et d’y répondre ([ ] Ex.: accès aux informations sur les services proposés ou accès aux ressources dans les situations de crise*)* | **2. Prévention améliorée de la VCFF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes**[ ]  ***Les normes sociales, les comportements, les attitudes et les pratiques au sein de la communauté sont transformés*** ou améliorés pour mieux protéger les femmes et les filles contre la violence ([ ] Ex.: via la mobilisation communautaire, l’éducation de groupe, des campagnes publiques, etc.).[ ]  ***Les environnements/espaces publics sont rendus plus sûrs*** pour les femmes et les filles ([ ] Ex.: initiatives visant à prévenir le harcèlement sexuel et toutes les formes de violence dans les écoles, les lieux de travail, les pôles de transport, etc.).[ ]  ***Les femmes et les filles sont outillées, grâce à l’amélioration de leurs ressources, de leurs compétences et de leurs capacités,*** pour échapper à la VCFF et la prévenir ([ ] Ex.: formation aux compétences de la vie courante et autres initiatives favorisant l’autonomisation économique et sociale des femmes)[ ]  ***Les personnes sont soutenues dans leurs relations interpersonnelles afin de prévenir la VCFF*** ([ ] Ex.: via le développement de compétences en matière de communication interpersonnelle et de prise de décision partagée au sein du foyer)[ ]  ***Les femmes et les filles sont dotées de capacités accrues pour mener les efforts visant à mettre fin à la VCFF*** ([ ] Ex.: en tant qu’agentes de changement, défenseuses des droits humains, responsables communautaires, etc., en jouant un rôle actif et souvent public dans la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles, etc.). | **3. Augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin à la VCFF*****[ ]  Les institutions publiques locales, sous-nationales ou nationales conçoivent et/ou mettent en œuvre des réformes, des stratégies et/ou des politiques*** pour prévenir ou combattre la VCFF ([ ] Ex.: réformes du système judiciaire pour répondre aux besoins des femmes les plus marginalisées, etc.)***[ ]  Des directives, des protocoles et/ou des procédures standardisées sont élaborés ou renforcés au niveau local, sous-national ou national*** pour fournir des services essentiels aux survivantes et aux femmes et filles exposées à un risque de violence ([ ] Ex.: les protocoles de prise en charge coordonnée sont révisés pour correspondre aux normes internationales)***[ ]  Les partenaires institutionnels sont mieux à même d’élaborer ou de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et/ou des plans d’action multisectoriels nationaux et/ou locaux*** visant à éliminer la VCFF ([ ] Ex.: les responsables des administrations publiques disposent de capacités/connaissances/compétences accrues pour rédiger un plan d’action tenant compte des besoins des femmes les plus marginalisées)***[ ]  La législation relative à l’élimination de la violence à l’égard des femmes est développée, mieux appliquée ou améliorée*** ([ ] Ex.: le travail avec les partenaires institutionnels conduit à modifier ou à améliorer les lois visant à ériger la violence à l’égard des femmes et des filles en infraction)***[ ]  Des systèmes de responsabilisation sont en place et/ou sont améliorés*** pour que les autorités rendent compte de leurs engagements en matière de lutte contre la VCFF ([ ] Ex.: la société civile, des groupes de travail multipartites ou d’autres mécanismes permettent de demander des comptes aux responsables) |

|  |
| --- |
| **Alignement sur le plan stratégique et les domaines de résultats du Fonds d’affectation spéciale des Nations unies :** |
| Veuillez sélectionner UN SEUL des trois domaines de résultats ci-dessous qui représente le mieux l'objectif PRIMAIRE et qui correspond le mieux à l'objectif global du projet proposé : |
| [ ]  Résultat 1 : Amélioration de l’accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, spécialisés, sûrs et adéquats pour mettre fin à la Violence contre les Femmes et les Filles  |
| [ ]  Résultat 2 : Prévention améliorée de la VCFF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes |
| [ ]  Résultat 3 : Augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin à la Violence contre les Femmes et les Filles |

**III. Concept du projet**

Veuillez fournir des informations spécifiques à la fenêtre à laquelle vous postulez :

**(a)** **Fenêtre de financement générale : lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles marginalisées et de celles qui subissent des formes de discrimination croisées.**

Dans votre concept de projet, il est essentiel de décrire clairement :

* les groupes de femmes et de filles marginalisées avec lesquels vous travaillez et pourquoi ;
* les formes spécifiques de violence que vous envisagez d'aborder et les raisons de cette sélection ;
* les zones géographiques où votre travail se déroulera ;
* comment les stratégies que vous avez choisies apporteront un changement positif dans la vie des femmes et des jeunes filles que vous cherchez à atteindre ;
* la manière dont les stratégies que vous prévoyez d'utiliser apporteront un changement dans la vie des femmes et des jeunes filles que vous cherchez à atteindre
* comment votre organisation est particulièrement bien équipée pour travailler avec ces groupes et répondre à leurs besoins sur la base de l'histoire et de l'expérience de votre organisation.

**(b) Fenêtre de financement spéciale : lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles affectées par des crises.**

Dans votre concept de projet, il est essentiel de décrire clairement :

* la crise en cours dans votre contexte ;
* la manière dont il affecte les femmes et les filles marginalisées en particulier et dont il alimente la violence à leur encontre ;
* les groupes spécifiques de femmes et de jeunes filles avec lesquels vous avez l'intention de travailler et les raisons de votre choix ;
* les formes spécifiques de violence que vous envisagez d'aborder et les raisons de cette sélection ;
* les zones géographiques où votre travail se déroulera ;
* comment les stratégies que vous avez choisies apporteront un changement positif dans la vie des femmes et des filles touchées par la crise que vous cherchez à atteindre ; et
* votre expérience et votre capacité à travailler avec ces groupes et à répondre à leurs besoins.

**Note pour les propositions multi-pays** : veuillez expliquer clairement la valeur ajoutée de votre projet multi-pays et en quoi il propose un impact au-delà de l'impact au niveau national. Les propositions multi-pays peuvent inclure des activités permettant d'établir des liens et de plaider en faveur du changement dans plusieurs pays, de renforcer la construction de mouvements féministes régionaux et/ou de contribuer au développement de connaissances, d'outils ou de ressources pouvant être utilisés dans différents pays, pour un impact au niveau sous-régional, régional et international.

**ONG internationales** : Veuillez expliquer la valeur ajoutée de votre organisation et la manière dont vous impliquerez et renforcerez les capacités des organisations partenaires locales de la société civile et de défense des droits des femmes et des organisations de la société civile partenaires en matière de programmation et/ou de coordination d'une manière mutuellement satisfaisante.

Vous trouverez de plus amples informations dans la Foire aux questions (FAQ) et conseils pour la rédaction du concept de projet.

|  |
| --- |
| **Résumé du projet** (500 mots maximum)Présentez une vue d'ensemble du projet que vous proposez. Commencez par les femmes et les jeunes filles avec lesquelles et pour lesquelles vous avez l'intention de travailler **(qui)**, suivies du défi ou de la situation auquel elles sont confrontées (**pourquoi**) dans leur environnement (**où**). Terminez par l'ensemble des actions que vous proposez pour changer leur situation (les interventions du projet, le **comment**) et les résultats finaux que vous souhaitez obtenir (l'objectif du projet, le **quoi**). |
|  |

|  |
| --- |
| **Analyse du problème et justification du projet** (750 mots maximum) 1. Décrivez les **formes de violence que** votre projet entend aborder dans votre **contexte** d'intervention.
2. Qui sont les **femmes et les filles marginalisées et/ou touchées par une crise avec lesquelles** votre projet entend travailler ? Quels sont les **problèmes spécifiques** qu'elles rencontrent et quels sont leurs **besoins** ? Comment subissent-elles multiples formes de marginalisation ?
3. Comment votre projet comble-t-il les **lacunes critiques pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles** dans le(s) lieu(x) du projet ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Résultats du projet** (750 mots maximum) 1. **Indiquez l'objectif de votre projet.** Votre objectif doit décrire les **changements positifs significatifs** et à **long terme** attendusdans la vie des femmes et des filles, en particulier des femmes et des filles les plus marginalisées, à la fin du projet.
2. Indiquez les **principaux résultats attendus** qui contribueront à la réalisation de cet objectif.

Lorsque vous parlez de résultats, précisez qui (individu, communauté, institution) est susceptible de connaître un changement positif et quel type de changement votre intervention est-elle susceptible d'apporter (par exemple, amélioration de la qualité des services pour les survivantes, amélioration de la manière dont les institutions traitent et soutiennent les survivantes de la violence, ou évolution des attitudes, des croyances et des normes de la communauté). 1. Listez et décrivez brièvement les **principales activités** que le projet mettra en œuvre pour atteindre les résultats susmentionnés.
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Stratégies et preuves du projet** (500 mots maximum)1. Quelles **stratégies, méthodologies et/ou outils** allez-vous utiliser pour mettre en œuvre le projet ?
2. Décrivez votre expérience de l'utilisation de ces stratégies, méthodologies et/ou outils et les **éléments disponibles** pour expliquer pourquoi ce projet est susceptible de fonctionner dans votre contexte. Il peut s'agir de documents de recherche et/ou de votre propre expérience de l'utilisation de ces stratégies et outils.
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Pour les candidats à des projets multi-pays UNIQUEMENT** (500 mots maximum)1. Comment le projet multi-pays que vous proposez apporte-t-il **une valeur ajoutée et un impact au-delà du niveau national** ?
2. Veuillez décrire les **synergies et les efforts de collaboration entre les pays** qui permettront d'obtenir un impact plus important que celui qui pourrait être obtenu par le biais de projets nationaux distincts.
 |
|   |

|  |
| --- |
| **Éthique et sécurité et approche centrée sur les survivantes** (500 mots maximum) 1. Comment votre organisation garantira-t-elle la sécurité, la dignité et le bien-être de tous les **bénéficiaires du projet**, et plus particulièrement des enfants, des femmes et des filles à risque et des survivantes de la violence ?
2. Comment allez-vous assurer la sécurité et le bien-être de votre **personnel** ?
 |
|       |

Les principes de programmation de la VFF sont disponibles [ici.](https://www.endvawnow.org/fr/modules/view/14-programming-essentials-monitoring-%2Bevaluation.html)

|  |
| --- |
| **Analyse des risques et mesures de réduction des risques** (750 mots maximum) 1. Fournir une évaluation des **risques externes** liés à votre contexte (instabilité politique et économique, conflit, risque environnemental, crise aggravée, etc.)
2. Fournir une évaluation des **risques liés à vos interventions et/ou à votre organisation** (résistance ou réaction négative de la part de la communauté/des responsables, etc.)
3. Expliquez **comment vous envisagez d'évaluer, de contrôler et d'atténuer ces risques**.
 |
|  |
| **Stratégie de partenariat** (750 mots maximum) 1. Dressez la liste des **partenaires** avec lesquels **vous vous engagerez** (autres OSC locales, ONGI, organismes publics, secteur privé, chercheurs, réseaux et petites organisations de base) et donnez des informations sur vos relations actuelles avec eux (relation de longue date ? nouvelle ? à établir ? etc.).
2. Quel sera le **rôle de chaque partenaire** dans le projet ? Quelle est leur expérience dans ce domaine ?
3. Comment comptez-vous vous assurer que vos **partenariats sont équitables**, **profitent à** toutes les parties concernées et **répondent** réellement **aux besoins** des femmes et des jeunes filles que votre projet est censé soutenir ?
4. Le cas échéant, expliquez comment votre projet construira ou **renforcera les mouvements de femmes** et les **capacités** des organisations de défense des droits des femmes, y compris celles qui représentent des groupes marginalisés, afin d'avoir un impact aux niveaux national, régional et/ou international.
5. Pour les projets multi-pays : Comment allez-vous **collaborer et coordonner les activités** entre les pays et les organisations partenaires ?
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Approche transformatrice et durabilité du projet** (500 mots maximum) 1. Décrire comment le projet prévoit d'utiliser une **approche transformative** pour créer un changement durable en abordant et en remettant en question les normes, les structures et les pratiques existantes.
2. Décrivez comment les résultats obtenus grâce à ce projet (y compris les capacités, les services, les partenariats, etc.) seront maintenus **dans le temps** et après la fin du projet.
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Suivi, évaluation et apprentissage** (300 mots maximum) 1. Décrivez vos **approches en matière de suivi et d'apprentissage**. Quels types d'outils et de systèmes de suivi, d'évaluation, de recherche ou d'écoute seront utilisés au début, pendant et à la fin de la mise en œuvre du projet ?
2. Comment utiliserez-vous cet apprentissage pour ajuster votre projet afin qu'il réponde à ses objectifs et aux besoins des bénéficiaires ?
3. Comment les bénéficiaires participeront-elles au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage de ce projet ?
 |
|  |

**IV. Budget du projet**

Voir l'annexe 3 - Formulaire de budget du concept de projet et lignes directrices budgétaires.

**V. Pièces jointes requises**

1. Documents d'enregistrement légal

Joignez l'enregistrement officiel valide de votre organisation comme preuve de son statut juridique. Il s'agit d'une exigence de base et votre demande ne sera pas prise en compte si elle n'est pas accompagnée d'un tel document. Si vous - en tant que demandeur principal - n'êtes pas légalement enregistré dans le pays de mise en œuvre, vous devez soumettre le document d'enregistrement légal d'au moins un de vos partenaires de mise en œuvre qui est enregistré dans le pays de mise en œuvre (en plus de votre propre statut légal/document d'enregistrement). Pour les projets multi-pays, vous devez fournir les documents d'enregistrement légal de vos partenaires de mise en œuvre dans les pays respectifs de mise en œuvre.

1. États financiers certifiés

Joindre les états financiers certifiés des trois exercices précédents - y compris **2020, 2021, 2022**. Il s'agit d'une exigence de base et votre demande ne sera pas examinée sans ces documents. Un **état financier certifié** est un **rapport financier** qui a été examiné, approuvé et signé par la personne autorisée à signer les documents financiers de l'organisation. Il peut s'agir d'une personne de l'organisation ou d'une société extérieure, qui a été déléguée pour signer en tant que représentant désigné de l'organisation.

1. Preuve qu'il s'agit d'une organisation de défense des droits des femmes, dirigée par des femmes et/ou par des groupes cibles

Joignez les documents justificatifs (constitutions, règlements, organigrammes) qui nous aideront à déterminer si votre organisation est une organisation de défense des droits des femmes, une organisation dirigée par des femmes et/ou une organisation dirigée des groupes cibles.

1. Preuve d'une connaissance et d'une expertise spécialisées dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles (VFF)

Joignez des documents justificatifs démontrant votre expertise technique et votre expérience dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles, y compris une explication de l'historique et de l'expérience de votre organisation dans ce domaine, ainsi que le nombre et les CV des membres du personnel possédant les compétences requises en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Soumettez les organigrammes, les CV, la liste des projets de lutte contre la VFF mis en œuvre et les lettres de référence attestant de votre expérience en matière de lutte contre la VFF. Les organisations doivent avoir au moins cinq ans d'expérience de programmation pertinente dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes (sauf dans le cas de jeunes organisations établies plus récemment).

1. Deux références démontrant une expérience de travail dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles (VFF).

Les organisations sont censées avoir au moins cinq ans d'expérience de programmation pertinente dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes (sauf dans le cas de jeunes organisations établies plus récemment). Fournissez au moins deux références de bailleurs/clients pour lesquels votre organisation a fourni des services similaires, actuellement ou précédemment.